L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 26 SEPTEMBRE.

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition:

1—Une exposition universelle .... sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traités avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé......

31—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées...... Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes....

32—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel......

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances explosives fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition ......

42—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé:
E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans:

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères....... Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis......

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé: ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE
NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gis (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux exportés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seizièmes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Guillaume & Cie, négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur, chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Galline, No 24 rue Montesquieu, à Lyon. Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de flans secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mâme, de Tours, et Chair, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Duret, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Roy & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et de gomme à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vienne, à Paris, courtier agent, pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decandt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 222 rue Tchoupitoulas. M. E. Decandt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
Etat de la Louisiane.

ATTENDU qu'en vertu de la section 3019 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884 ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports et pays désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains, Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan, du port de Colon, Amérique Centrale, de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens, Rio de Janeiro, Bahia et Fernambouc, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels et lesdits ports une quarantaine rigide est en vigueur, lesquels quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adoptée le 8 août 1884, demandandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi, lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884 déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivie.

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY,

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

LEON ODEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR,

mars—1an Nlle-Orléans.

E. L. DASPIT,

Fabrique de Corsets de la Nlle Orléans.

90..........RUE ROYALE..........9

Nouvelle-Orléans, Lne.

Corsets faits ici; Tournures, Bretelles, etc. Ordres sollicités pour ces articles.
30 août—1a mar jeu dim

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE

DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT, MATINEE MERCREDI ET SAMEDI.

Commençant Dimanche 21 Sept. 1884

MORTON & BELL'S
Comedy Company
—DANS—

OUR STRATEGISTS.

Une Comédie Moderne d'Erreurs. Ecrite et jouée pour le plaisir.

Dimanche, 28 Sept—BALLOW & WILSON'S MINSTRELS. 20sept—

PAVILLON FARANTA,

Coin Congrès et Dauphine, 3e District.

CE SOIR ET PENDANT TOUTE LA SEMAINE

Représentation du grand drame à sensation, en 5 actes et 2 tableaux

LES DEUX ORPHELINES.

Splendide mise en scène. Accessoires et costumes nouveaux. Musique ravissante.

Tous les artistes sont de premier ordre.
25sept—

Grande Fête Champêtre et Soirée Dansante,

—Données par la—

Société d'Assistance Mutuelle de

SAINT-MAURICE,

A l'occasion de son dixième anniversaire, aux

FAIR GROUNDS,

Dimanche, 28 Septembre 1884.

Jeux et Amusements variés à partir de deux heures de l'après-midi.

Course à pied pour hommes, 100 yardes, Prix $2 50

Course en charrette à lait, un mille. Entrée $2 50, deux ou plus. Prix $10.

Course en sac, pour jeunes garçons. Prix $1.

Course en buggy, au trot, un mille. Entrée, $2 50, deux ou plus. Prix $10.

Course de ponies jusqu'à 14 mains et demie. un mille. Entrée, $2 50, deux ou plus. Prix $10.

Course de vieux mulets (slow mule race) un mille. Prix $5.

Course à pied pour dames, cinquante yardes. Prix, un bel éventail.

ET DIVERS AUTRES AMUSEMENTS.

Les entrées pour les courses devront être inscrites chez M. Cabesies, No 144 rue Toulouse, et chez M. Tujague, 211 rue Decatur.

Prix d'entrée pour messieurs...50 cts.

Les danses auront lieu dans les deux salles et commenceront à six heures et demie de l'après-midi.

On peut se procurer des invitations pour dames en s'adressant aux membres de l'association.

Les privilèges de la barre et du restaurant seront vendus à l'encan le Dimanche, 21 septembre, 1884, à 1 heure de l'après-midi, chez M. J. Pérègne, rue Remparts coin Toulouse.

SEBASTIEN ROY,
F. A. PUYAL, Président.
Chairman du comité d'arrangement.
31 août—sept 7.14,21 jusqu'à la date.

GODCHAUX

MARCHAND DE

VETEMENTS

CONFECTIONNÉS

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent!

16juil—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884.

Abadie Jean	Lanabras Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	Latour Louis de
Abrial Jean Marie	Marsille Jean Baptiste
Ballonguet E L	Médus Jean Louis
Biron de M. et Mme	Montagu François
Blondel Joseph	Monnier Lazare
Bordes Mme, marchande	Nassant Jean Baptiste
Brogoul Antoine	Peyrègne Jean limonadier
Cazes Joseph	
Carrière et sons	Paoli J D N E
Chéchin Charles	Petitpas, comte de Anglade
Charrat Joseph	
Canat de Chavy Louis	Prudhomme Louis et André
Claverile Jean Marie Louis	
Courtiade Jacques	Péna Frank
Coste veuve Lucien née Pecoul	Pétrel Joseph
	Prat dit Gaston Marigny
Crommen Mme Jeanne Camille	Pothier M et Mme
	Rhétoré Clovis
Dazet Dominique A M	Riquet Mlle Léonie
Dufort Henri	Rousseau Victor
Duclos François	Raisin Mme L et Mlle
Delbosq Lucien charron	Saint-Upery Bernard
Escudé Gabriel	Sailliant Ephecine
Engster Marie Fidèle et Mme Engster	Schwartz famille et Madeleine Rapp
Faure Sylvestre Casimir	Sorbet Louis
Fourcade St Cyr	Save Bernard
Gaillard Louis Alphonse	Schmitt (Abbeville)
Goublanc Pierre	Sullivan négt. en bois
Guérin Michel	Sillan Emile
Guinot M	Sillan époux Edouard
Gaufroy Venze née de la Motte	Tardos J
	Ternaud Baptiste
Hancart Clodomir	Voguiusit Marguer
Lamolle Marie (épouse Bardon)	Willems Edouard
	Walsh P A
Labory Jeanne Marie	
Ludwig Jacques mécanicien	

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat.
Vicomte PAUL D'ABZAC

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "23 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs:* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

L.S.L.

QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'United States ou American Express Money Order, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

DEMANDES.

On demande—Une bonne cuisinière. On paiera de bons gages. S'adresser immédiatement au No. 219 rue des Remparts, côté nord, entre les rues St. Philippe et Dumaine. On exigera des recommendations. 26 sept—1f

On demande—Un ébéniste-finisseur de premier ordre; sachant parfaitement tout ce qui concerne la teinture et l'embellissement des bois. B. J. MONTGOMERY & CO.
25 sept—3f

On demande—Une bonne cuisinière au No 94, rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 21 sept—

Une Dame pouvant enseigner le français, l'anglais, le portugais et les premiers principes de musique et de chant désire une place d'institutrice dans une famille créole, pour enseigner à de jeunes enfants; s'adresser par lettre à Mme M. D. Torreboano, Station P. O. Lne.
20 sept—10f

Un jeune garçon, de 13 à 14 ans, actif et intelligent, désirerait se placer dans un magasin ou un bureau, où il pourrait se rendre très utile. Il se contentera d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96 1/2, entre Bourbon et Dauphine. 14 sept—

A LOUER.

A louer—Une résidence spacieuse située encoignure Esplanade et Johnson, 3me district, ayant toutes les commodités voulues, ainsi que water works, deux citernes, etc. S'adresser à M. Pierre Lanaux, No 27 rue Conti.
17 sept—14f

A VENDRE.

A vendre—Pour cause de mauvaise santé une Grocerie bien achalandée, située dans le Second District. S'adresser à M. Auguste Marechal, encoignure Dauphine et Ste-Anne.
24 sept—3f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*.
29 avril"

Transfert de bureau.—A. WILLOZ, courtier, a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier. 24 sept—1m

INSTITUTIONS.

COLLEGE ST. ISIDORE.

Coin Peters et Reynes, 3e district, Nlle-Orléans

CE pensionnat offre toutes les facilités désirables pour une instruction chrétienne et commerciale. L'enseignement comprend en outre le français et l'allemand. Situation excellente. Conditions raisonnables. Pour le catalogue, s'adresser au

Rév J. SCHERER, C. S. C.
Président.
21 sept—1 mois. Dim. Mar. Jeu.

COLLÈGE JEFFERSON,

PAROISSE ST-JACQUES,

DIRIGÉ par les Pères Maristes, situé sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à 60 milles au dessus de la Nlle-Orléans, avec laquelle les communications sont rapides, par vapeurs et par les trains du Mississippi Valley et Texas Pacific Railroads. La prochaine session commence le 7 octobre.

CONDITIONS MODÉRÉES.

S'adresser au Père BIGOT, Convent P. O. Paroisse St. Jacques ou aux Pères Maristes, Alger.
27 août—1m—D.Mer.S. et c.

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rochebiave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar.J.D.

JEFFERSON ACADEMY.

No. 95 rue Conti,

Entre Bourbon et Dauphine.

Dirigé par

WILLIAM HENRY.

La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre, 1884.

Les classes du soir seront rouvertes le même jour.

24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mar jeu dim

Collège du Mont Ste-Marie,

Emmittsburg, Maryland.

LA réouverture aura lieu le 5 septembre. Il y a trois départements: Classique, Commercial et Théologique

Conditions: Département classique, par semestre $150

Département de commerce..........$140

Département des juniors..........$125

S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde, professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Tremoulet, 7 rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3 m—Mar.Jeu.Sam.

ST. JOSEPH'S ACADEMY,

BAY ST LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant l'ouverture, une des sœurs se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution des Sœurs de St Joseph, encoignure St Philippe et Galvez, ou par lettre à la mère supérieure, Sœur Alphée. 3 sept—1ms

St. Stanislas Commercial College.

BAY ST-LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des cours aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères du Collège se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

S'adresser pour toute information au Directeur de St Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre au président du Collège.
3sept 1m

Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College,

Baton Rouge, Lne.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser

D. F. BOYD,
Président.
12aout—aulocj

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut 17 aout—

Leçons d'Espagnol.

Mlle. E. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magasine, près Felicity.
26mars—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.	
Sur les risques d'incendie	$255,251 86
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
axes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,137 18—$155, 6 9
Profits	$66,941 09

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et recte copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, PAUL FOURCHY,
Secrétaire. Président

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A SHAKESPEARE
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

A. J. Ward's, dame vs. J. B. Moore & Co

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No. 6612—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 7 octobre 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

3 pupitres, 10 baquets de graisse pour essieu, 1 presse à copier et table, 1 stove avec tuyaux, 8 robinets en cuivre, 6 chaises, 1 berceuse, 1 Connolly Patent Fire Extinguisher, argent allemand, 2 Babcock Fire Extinguisher, patentés par J. B. Moore & Co, et 6 1/2 boîtes d'acide, 1 lot de tamis, 1 1/2 barillets de clous, et divers autres articles, maintenant renfermés dans le local coin Dryades et Lafayette, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
26 sept—26 oct 3 7

Mme Anna E. Polk vs. et al Mme Emeline M. Emerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,172—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par le consentement du plaignant et du défendeur, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désigné, le SAMEDI, 27 septembre 1884, à 10:30 heures du matin, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un grand lot de meubles et articles divers étant tout le contenu de la maison de pension située au No 194 de la rue St Charles, à l'encoignure de la rue Julie, dans le Premier District de cette ville, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 sept—26, 27.

Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans et al. vs. J. B. Moore & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 21 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ce qui en dépend, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dry des, Baronne, Lafayette et Girod, désignés par les Nos. Un et Deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 31 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de E. Bonny, notaire, et mesurant d'après ce plan: Le lot No Un, au pied américain, trente-un pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Deux touche au lot No Un et fait le coin des rues Dryades et Lafayette et a, au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette, entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes. Ensemble avec les machines, chaudières, pompes, réservoirs en fer battu, barils à filtrer, tuyaux, poulies, etc., faisant partie de la propriété ci-dessus et ayant le caractère d'un immeuble.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, un montant suffisant pour payer la somme actuellement due aux demandeurs dans la susdite affaire, à savoir: $5000 avec 6 0/0 d'intérêt par an du 31 juillet 1884 au 3 août 1884 et 8 0/0 d'intérêt par an du 3 août 1884, jusqu'au jour de la vente, 5 0/0 honoraires d'avocat sur $5000 et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété, le reste du prix d'adjudication payable moitié, le 3 août 1885, avec intérêt à taux de 6 0/0 à partir du jour de la vente jusqu'au 3 août 1885 et de 8 0/0 après cette date jusqu'à parfait paiement; l'autre moitié le 3 août 1886 avec intérêt à raison de 6 0/0 à partir du jour de la vente jusqu'au 3 août 1886 et au taux de 8 0/0 après cette date jusqu'à parfait paiement, le tout avec le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété adjugée.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

NOTA.—On pourra obtenir du shérif et il la permission d'examiner la propriété en tous les jours, excepté les dix jours précédant la vente; et pendant ces dix jours précédant la vente on pourra examiner la dite propriété, les jours de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, en s'adressant au gardien sur les lieux

19 sept—19, 26—3, 10, 17 21oct.

Philip Werlein vs Anna M. Lewis

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,18—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 6 octobre 1884, à 11 h. A. M., de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un Piano Mathushek (No 5641), maintenant au Magasin de Piano et de Musique de Philip Werlein, No 135 rue Canal, entre Royale et Bourbon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 sept—24—1,5 oct

AVIS DE SUCCESSION.

P. E. Sarrazin & Krebs et Pierre E. Sarrazin et Armand D. Krebs, individuellement, etc vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,254—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. E. Sarrazin, syndic dans l'affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
26sept—26 30 5 oct

Succession de Mme M. E. Rapier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,181—Division D—Attendu que Thomas G Rapier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme M. E. Rapier, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 sept—25 30—4oct

Succession de Frédérick Fisher Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,641—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frederick Fisher Sr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 sept—21,25,30

Succession de John Ehrlicher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,140—Division A—Attendu que Mme Veuve Bertha Ehrlicher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Ehrlicher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 sept—21,25,30

Succession de Joseph Printz ou Prinz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,759—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Joseph Printz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
17sept—17, 21, 26

Succession de William H. Haggerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,122—Division B—Attendu que Thomas J Haggerty a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Haggerty, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la conr.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
23sept—23 27 oct2

Succession de John Stroman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 9084—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve E. Stroman, exécutrice testamentaire de cette succession, le 17me jour de septembre 1884, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
18sept—18 23 27

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—

F. J. Buoch
contre
ses créanciers.
No 12,155.
Division A.

ORDRE DE COUR—Toutes les formalités requises ayant été remplies, que la cession de propriétés faites par F. J. Buoch soit acceptée au profit de ses créanciers; et qu'une réunion des dits créanciers ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire, le 3me jour d'octobre 1884, à 11 heures du matin, pour élire un syndicat pour la vente des propriétés livrées, etc.; on attendant, que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Buoch, soient suspendues

Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1884.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D RANKIN,
Député Greffier.
23 sept—23,27—2 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Warren S. Salter
vs.
Ses Créanciers.
No 12,016.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Warren S Salter, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu le LUNDI 29 Sept. 1884, à 11 heures du matin pardevant E. D. Sanders, Esq. pour prendre en considération et agir sur l'application du dit pétitionnaire, et que Charles Lazarus, Esq, notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens du dit pétionnaire.

Nouvelle Orléans, 25 août 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
GEO. J. CAZELAR, Députe-Greffier.
25 août—3 f. en 30 j.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier District.

—Dans l'affaire de—

Mlle Mary Ann Ames et als. vs. Mlle Bridget Smith.

No 12,075—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Vente à l'encan à un long crédit pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 18me jour de septembre 1884, dans l'affaire de Mlle Mary Ann Ames et als. vs. Mlle Bridget Smith, dossier No 12,075, pour un partage, il sera vendu—

Propriétés dans le Premier District.

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Erato, Sud Rempart et Clio, désigné par le No. 14, et mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Sud Rempart, sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et l'îlet comme la propriété ci-dessus décrite. Le dit lot forme le coin des rues Sud Remparts et Clio, et mesure vingt-neuf (29) pieds quatre (4) pouces et deux-huitième (2-8) d'un pouce faisant face à la rue Sud Remparts sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur et façade à la rue Clio, entre lignes parallèles.

3. **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Thalia, Erato, White et Sud Franklin, et désigné comme le lot No neuf (9). Le dit lot forme le coin des rues Erato et Sud Franklin, et mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur et façade à la rue Erato de quatre-vingt-seize (96) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes

4° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Julie, Baronne et Dryades, et désigné par le numéro cinquante-deux (52), lequel lot de terre mesure vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord, sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, ouvrant sur chacune des rues Baronne et Julie, commune avec ce terrain et autres adjacents

5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite, désigné par le numéro cinquante-trois (53) et mesurant vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, s'ouvrant sur chacune des rues Dryades et Baronne, commune à ce terrain et autres adjacents

Toutes les mesures ci-dessus sont au pied américain, entre lignes parallèles, et d'après les plans exposés sur les lieux de la vente.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant à l'option des acheteurs, et la balance en paiements égaux à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, les billets seront divisés en coupons au gré des acquéreurs, et garantis par hypothèque spéciale avec lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles y compris 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurances. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1884, et feront au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

21 sept—21 23 28—oct 5 12 19 et 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer. Meubles de bureau, jugement, comptes à recevoir, etc.

Succession de feu Thomas Jorda.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Div. D—No 11,422.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—JEUDI, 2 octobre 1884, à 10 heures du matin, au rez-de-chaussée, au No 44 rue Carondelet, entre Gravier et Union, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Honorable E. D. Lazarus, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, en date du 19 septembre 1884, Dossier No 11,422, dans l'affaire de la succession de feu Thomas Jorda, à l'encan, il sera vendu—

1° Un coffre fort en fer, un lot de meubles de bureau, une bâche pour grocerie, un lot d'articles de bureau, ligne, etc.

2° Un jugement en faveur de feu Thomas Jorda, rendu contre A. de Willoz et Auguste Willoz, en mai 1872, dans l'ancienne 4me Cour de District, No 33,642, du montant de $2000, avec 5 pour cent intérêt ... mars 1872 et renouvelé contre Alcide Willoz dans la Cour Civile de District, Division E, Hon. W. T. Houston, juge, le 3 décembre 1 ... et le 7 décembre 1883, No 5,433 du dossier de la cour.

3° Deux certains billets à ordre souscrits par E. Sabourin pour $75 et $50 chacun payable sur demande, intérêt ... d'après un inventaire enregistré dans ... susdite Cour ...

21sept—21, 26 ... à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

MASTER'S SALE.

Cour de Circuit des Etats-Unis District Oriental de la Louisiane Master's Sale. W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet. Vente Importante de Vingt-huit Ilets de terre de valeur, subdivisés en 565 lots sur le chemin de Gentilly et à proximité dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, tous élevés secs et d'un Accès Facile au quartier des affaires de la ville. On peut y établir de délicieuses résidences rurales unissant le calme et la tranquillité de la campagne au confort et aux agréments de la ville. Ces terrains conviennent ... l'établissement de vergers, de potagers et de laiteries. Vente à un long crédit à un faible intérêt:

Conformément aux décrets en équité de l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le Cinquième Circuit et District Oriental de la Louisiane, rendus le 10e jour de Juin 1884 dans les différentes affaires de Mary E. Randolph, veuve de feu Wm. M. Randolph, contre Myra Clark Gaines, No 10,200 et contre Gaston T. Hubert, dans la succession de Mme Louise Hubert, veuve de feu E. Warren Moise, contre Myra Clark Gaines No 10,200, je soussigné spécial master in chancery, de la dite cour, vendrai par l'entremise de W. I. HODGSON, Encanteur,

MERCREDI, 15 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en cette ville aux derniers et plus forts enchérisseurs les propriétés ci-après décrites, appartenant à la défenderesse, Mme Myra Clark Gaines, et par elle acquises, en son vivant ou possédées comme partie de l'héritage de feu Daniel Clark, savoir:

Dans le Troisième District.

1. Dix-sept lots de terre dans l'îlet No 1927, borné par les rues Abundance, Treasure, St Anthony et Bagatelle.

2. Vingt-quatre lots de terre étant l'îlet entier No 1928, borné par les rues St. Antoine, Annette, Abundance et Treasure.

3. Quatorze lots de terre, étant l'îlet entier No 1931, borné par les rues Treasure et New Orleans, London et Marigny Avenues.

4. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 1965, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Benefit et Treasure.

5. Dix-neuf lots de terre, dans l'îlet No 1971, borné par les rues Français, Champs Elysées, Benefit et Treasure.

6. Dix-huit lots de terre, dans l'îlet No 1972, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.

7. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2102, borné par les rues Marigny Mandeville, Benefit et Humanity.

8. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No 2103, borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Humanity et Benefit.

9. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2104, borné par les rues Champs Elysées, Français, Humanity et Benefit.

10. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2105, borné par les rues Français, Union, Humanity et Benefit.

11. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2109, borné par les rues Annette, New St-Bernard, Humanity et Benefit.

12. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier, No. 2110, borné par les rues New Orleans, New St Bernard, Humanity et Benefit

13. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2138, borné par les rues New Orleans, New St-Bernard, Humanity et Pleasure.

14. Vingt quatre lots de terre, étant l'îlet entier, No. 2140, borné par les rues St-Antoine, Annette, Humanity et Pleasure.

15. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2143, borné par les rues Français, Union Humanity et Pleasure.

16. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2244, borné par les rues Champs-Elysées Français, Humanity et Pleasure.

17. Vingt-quatre lots de terre, étant l'îlet entier No. 2245, borné par les rues Champs-Elysées Marigny, Humanity et Pleasure.

18. Vingt-six lots de terre étant l'îlet entier No 2147, borné par les rues Mandeville, Marigny, Humanity et Pleasure.

19. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 228, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Richelieu, White et Pleasure.

20. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No. 2282, borné par les rues Français, Union, Richelieu ou White et Pleasure.

21. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2286, borné par les rues Annette, Nouveau St Bernard, Richelieu ou White et Pleasure.

22. Dix-neuf lots de terre, étant l'îlet entier No 2287, borné par les rues Nlle-Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard et Pleasure et le Chemin Gentilly.

23. L'îlet de terre triangulaire, No. 2326, borné par les rues Nouveau St-Bernard, Annette et Richelieu ou White et le Chemin Gentilly.

24. Vingt-six lots de terre, étant l'îlet entier No 2331, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Richelieu ou White.

25. Treize lots de terre, dans l'îlet No 2468, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Serre et Beauregard.

Dans le Deuxième District.

26. Trois lots de terre Nos 3. 19 et 20, dans l'îlet No. 350, borné par les rues Septième, Broad Live Oak et Bellechasse.

27. L'îlet de terre triangulaire, No 353, borné par les rues Ursulines, Bellechasse et White.

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues par îlet ou subdivisions, conformément aux plans que l'on peut voir au local de la vente.

CONDITIONS—Comptant au moment de la livraison des titres; ou un tiers comptant et le reste en paiements égaux, à un et deux ans à partir du jour de la vente au gré des acquéreurs. Les billets porteront 6 0/0 d'intérêt courant et 8 0/0 d'intérêt éventuel avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur ainsi que toutes les autres garanties habituelles. Les billets seront divisés en coupons au gré et les vendeurs le désirent. Un dépôt au comptant de 10 0/0 sur toutes les ventes sera fait sur les lieux pour assurer l'exécution des dites ventes.

Les propriétés ci dessus seront vendues libres d'hypothèques et de charges quelconques; libres aussi de toutes taxes d'Etat, de ville, de drainage, y compris celles de l'année 1884.

Les actes de vente seront exécutés par le Master pardevant SAMUEL FLOWER, Notaire, aux frais des acquéreurs.

J WARD GURLEY,
Special Master in Chancery.
SINGLETON & BROWN,
H. D. OGDEN,
Solliciteurs pour les Demandeurs.
14 sept—14,21,28—oct 5,12 à la vente

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés de prix, admirablement situées dans le centre du Second District, près du Marché Français.

Vente sans aucune réserve pour effectuer un partage.

La maison basse, à deux corps de logis, Nos 66 et 68 rue des Ursulines.

Deux maisons en briques à deux corps de logis Nos 55, 57 et 59 rue St-Philippe.

La maison basse en briques vis-à-vis No 60.

Jolie résidence en briques rue Bourgogne No 269.

La résidence en briques à étage No 193 rue St-Louis.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur afin d'effectuer un partage entre héritiers majeurs, les propriétés suivantes, savoir:

1° **Un lot de terre** situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Ursulines et Hôpital; lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes du côté de la rue de l'Hôpital, 95 pieds 11 pouces sur une première profondeur du côté de la rue des Ursulines, rétrécissant à angle droit de 2 pieds 11 pouces 5 lignes du côté de la rue Hôpital, de là sur une seconde profondeur 63 pieds 11 pouces 3 lignes et 29 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une jolie résidence en briques ayant vestibule, salon, et salle à manger avec porte à coulisse, deux chambres à coucher et un cabinet, deux chambres et quatre cabinets dans la mansarde; une bâtisse à étage en briques ayant quatre chambres, cave, lieux d'aisance, hydrant, cour dallée, dans l'arrière cour, une bâtisse en bois ayant trois pièces, lieux d'aisance, citerne, etc.

2° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une maison en briques et dépendances à étage, portant le No 192 de la rue St-Louis, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Dauphine et Bourbon. Le dit lot mesure 23 pieds ou plus de face à la rue St-Louis, sur 60 pieds de profondeur; la maison et dépendances contiennent, au rez-de-chaussée un corridor d'entrée, magasin, deux chambres, à l'étage supérieur, quatre chambres, deux cabinets, verandah en fer sur la rue et balcon dans la cour, cuve, latrines, etc, etc.

3° **Un lot de terre** situé dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, St-Philippe, Royale et Bourbon, mesurant 41 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 64 pieds, ensemble une maison basse en briques, divisée en deux corps de logis, contenant six chambres, dont quatre dans la mansarde, cuisine haute en briques, de quatre chambres, lieux d'aisance, deux citernes, hydrant, cour carrelée, etc. etc.

4° **Un lot de terre,** dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Bourbon, Royale et Dumaine, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 95 pieds ... pouces. Ensemble, les bâtisses et améliorations consistant en une maison en briques, désignée par le No 60, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, cuisine en briques de quatre chambres, latrines, waterworks, etc.

5° **Un lot de terre,** désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Bourbon. Le lot désigné par la lettre A mesure 33 pieds 1 pouces de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces vers la rue Royale, sur une première profondeur vers la rue Bourbon de 55 pieds, de là s'élargissant de 1 pied 11 pouces, sur une seconde profondeur de 40 pieds 11 pouces, et 35 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison en briques ayant huit chambres dont deux dans la mansarde et quatre cabinets, dans la cour une bâtisse haute en briques contenant quatre chambres, waterworks, latrines, etc. La propriété ci-dessus est vendue avec droit à l'usage d'un corridor commun à la propriété suivante désignée par la lettre B.

6° **Un lot de terre** contigu désigné par la lettre B mesurant 29 pieds 7 pouces de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces vers la rue Bourbon, sur une première profondeur de 55 pieds vers la rue Royale et s'élargissant à angle droit de 1 pied 11 pouces et 31 pieds 5 pouces de largeur à la ligne du fond avec l'usage d'une allée commune ci-dessus mentionnée. Les bâtisses et améliorations consistant en une maison en briques ayant huit chambres dans la mansarde et quatre cabinets, cuisine contenant quatre chambres, waterworks, latrines, etc.

Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes d'Etat et de ville, pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs sur le prix d'adjudication afin de garantir l'adjudication. 20 sept—

Résidences de choix dans le Second District.

Vente pour effectuer un partage.

Agréable résidence de famille à étage, No 260 rue Dumaine.

Maison double rue St. Philippe, No 300.

Grande étendue de terre, avec bâtisses rue St. Philippe, No. ...

Ile de terre très élevé, près de la rue Broad et de l'avenue St. Bernard, convenable pour jardiniers ou laitiers.

Trois terrains sur le Louisiana Avenue.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles—

1° **Une agréable et jolie résidence de famille,** située dans le Second District dans l'îlet ... mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, entre les rues Robert ... et Laborde. Ensemble une jolie maison ... corridor d'entrée, salon, salle à manger avec ... chambres ... une toiture en ardoises, ... dépendances ...

2° **Une maison double** ...

3° **Un lot de terre,** situé dans le même ... îlet borné par les rues St-Philippe ... Dumaine, Prieur et Johnson ... mesurant ... pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de ... pieds, ensemble une maison en bois ayant deux chambres, deux cabinets et une galerie, cuisine, citerne, hangar ... etc.

5° **Deux lots de terre,** désignés par les Nos 90 et 91, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Rochblave et Dorgenois mesurant ensemble 74 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 175 pieds 4 pouces et 2 lignes vers la rue Rochblave. 175 pieds ... pouces de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble, les bâtisses et améliorations qui y dépendent, consistant en une maison basse en bois ayant galerie sur le côté et deux chambres, Cuve, cabinet d'aisance, etc.

Une autre grande bâtisse se trouvant sur le lot désigné par le No 91, arbres fruitiers, etc.

4° **Trois lots de terre,** désignés par les Nos 1, 16 et 17, dans l'îlet borné par le Louisiana Avenue, les rues Toledano, St Patrick et St-Denis. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face au Louisiana Avenue, sur 128 pieds de profondeur

Le lot No 17 formant encoignure au Louisiana Avenue et de la rue St Patrick.

Un îlet de terre situé dans le 3me district, compris entre les rues Industrie, Bruxelles, Duel Varsovie et Broad, mesurant 3.0 pieds de face à la rue Industrie, 314 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bruxelles, 264 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Duel, 257 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Varsovie et 83 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Broad.

Le tout d'après plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs payeront, en sus du prix d'acquisition, les taxes d'Etat et de ville dues cette année; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acheteurs.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 sept—

Grande portion de Terre près du Bayou St-Jean, formant l'encoignure des rues Hagan et St-Philippe.

Résidence en briques à étage formant encoignure des rues St-Louis et Trémé.

No 11,057—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Succession de Jean Bertrand Ader.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 août 1884, les propriétés suivantes:

1° Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Première ou Hagan, St Jean, St Philippe et le Bayou St-Jean; laquelle portion de terre mesure 259 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Première ou Hagan, 87 pieds 8 pouces de face à la rue St-Philippe, 101 pieds 6 pouces de face à la rue St-Jean et 217 pieds 2 pouces sur une ligne courant de la rue St Jean à la rue St-Philippe et parallèle à la rue Première ou Hagan. La dite portion de terre se compose de six lots, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, et 16. Les bâtisses consistent en une maison en bois à étage, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée et quatre chambres, même distribution à l'étage supérieur, un hangar, deux citernes, lieux d'aisance, jardin, etc. etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues St-Louis, Trémé, Conti et Marais, lequel lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues St-Louis et Trémé et mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et face à la rue Trémé. Ensemble, une maison de résidence en briques et à étage, ayant plusieurs chambres. Une bâtisse en briques à étage touchant à la maison principale, ayant également plusieurs chambres waterworks, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la susdite Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs, sur les montants des adjudications comme sécurité.

26 sout—26 sept 6 13 20 27.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 149 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les verrues chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Magnifique emplacement, le terrain vacant à l'encoignure des rues Dumaine et Bourgogne

Joli cottage rue St Louis No 117

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Le terrain d'encoignure des rues Bourgogne et Dumaine, mesurant 32 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dumaine, sur une façade et profondeur à la rue Bourgogne de 66 pieds 4 pouces et 4 lignes.

Un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis, sur 60 pieds de profondeur entre les rues Dauphine et Bourgogne; ensemble une maison de quatre chambres avec galerie derrière, cuisine haute en briques de six chambres, waterworks, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. Cette propriété est louée $25 par mois.

Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant; balance à un et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884.

25 sept—

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison cottage à un étage.

No 340 rue St Philippe, formant l'encoignure de la rue Galvez, dans le Deuxième District de cette ville.

Succession de Charles Delassize.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 12 051.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale—SAMEDI, 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 16 septembre 1884, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro ..., dans l'îlet No 17, borné par les rues Galvez, St Philippe, Dumaine et Miro, mesurant 29 pieds 6 pouces et 3 de lignes de face à la rue St Philippe, 29 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, 91 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Galvez et 91 pieds 7 pouces et 1/4 de ligne sur la ligne qui le sépare du lot No 2.

Les améliorations comprennent une maison cottage à un étage, retirée de la rue, ayant trois chambres, un cabinet et galerie, cuisine ayant une chambre, cuve, puits, parterre et lieux d'aisances; aussi une petite bâtisse faisant face aux rues St Philippe et Galvez, en usage comme un shop de bois et de charbon.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Chrétien, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20.27—oct 4,11 18.25

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée à proximité du site de l'Exposition, etc.

Succession de George Jacob Weigel et de Elizabeth Lithman, son épouse—No 10,646

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet,—SAMEDI, 18 octobre 1884 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 ... 1884, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Preston, Calhoun, Market et Avenue Henry Clay, formant le numéro trois (3), mesurant 34 pieds 7 pouces de face à la rue Preston, 32 pieds 1 pouce ... par une profondeur de 125 pieds ... la propriété Fou ... désignées par les numéros ... de l'arpentement

Les améliorations comprennent une résidence cottage au coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, et une résidence cottage au coin des rues Calhoun et Preston

2° Un certain lot de terre ... situé dans le ... District ... mesurant 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de 120 pieds.

3° Six terrains avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat, les dits lots sont désignés par les Nos 11 à 16 inclusivement, le lot No 13 forme le coin des rues Chestnut et Dufossat et mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur et façade à la rue Dufossat de 125 pieds; le lot No 14 ... adjacent ... mesurant 31 pieds de face à la rue ... et les autres ... 100 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 15 et 16 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 11 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 31 pieds de face à la rue Dufossat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence cottage ...

Conditions de la vente—Comptant, les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John Benderpage, notaire.

6 sept—13 20 27—4 11 18 oct

PAR ALBERT PAUL.

Succession de M Sandford.

No 12,065—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 34 rue Royale—LUNDI, le 20 octobre 1884, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la butte de Bartlett coin des rues Villeré et Bourgogne, par ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 16 septembre 1884, la propriété suivante—

Un lot de terre situé à McDonoghville, désigné comme le lot No. 6 de l'îlet No 11, mesurant 60 pieds de face sur une profondeur de 112 pieds, conformément à un plan de Joe Pilié en date du 5 décembre 1832.

Conditions—Comptant sur les lieux

Acte de vente pardevant A. Cambray, notaire.

19 sept—19,26—oct 3,10,17

PAR GIRARDEY & CO.

Morceau de terre de valeur ayant une grande façade sur le fleuve, à

5 milles au-dessous d'Alger, très fertile, propre à la culture du sucre, du riz et des plantes potagères,

Terrain pour bestiaux, et convenable pour des établissements industriels ou des fabriques.

PAR C. E GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'encan—

L'habitation sucrière "Orleans" située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinq milles au-dessous d'Alger, ayant à peu près 48 arpents de face au fleuve Mississipi, plus ou moins, sur à peu près 40 arpents de profondeur, plus ou moins. Il y a en outre dans le fond de la dite propriété, une seconde concession d'à peu près 37 1/4 arpents sur 40 arpents de profondeur, terre de cyprière. Les améliorations sur le morceau de terre comprennent:

1 Une maison en briques à deux étages ayant 4 chambres avec cabinets, galeries devant et derrière, cuisine, grande écurie, forges, douze cabanes pour travailleurs, etc

2 Une maison cottage en bois à deux étages, ayant quatre chambres et trois cabinets.

3 Un confortable cottage en bois ayant quatre chambres et cabinets, corridor, galeries devant et derrière, cuisine, chambres à domestiques, écurie, etc.

En outre des avantages qu'elle offre au point de vue agricole, la propriété avec sa grande façade sur le fleuve, située à une petite distance au-dessous de la ville, près de l'Arsenal des Etats Unis, des Abattoirs et de l'extrémité des lignes de voies ferrées aboutissant à l'est et à l'ouest du fleuve Mississipi, serait un excellent emplacement pour une scierie, un chantier maritime ou un chantier de charbon. On appelle sur ces avantages particuliers l'attention des capitalistes. La propriété sera vendue par portions si elle ne l'est pas en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent du jour de la vente jusqu'à échéance. Si les billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets. 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14, 15, 20 à la vente

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Agréable Résidence Cottage,

Au coin des rues Genius et St-Antoine.

Succession de feue Catherine Wolf, épouse de David Hansel—No 9469.

Dans le Troisième District—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District, maintenant en congé, en date du 11 septembre 1884, pour le compte de la succession de Catherine Wolf, épouse décédée de David Hansel, No 9469 du dossier de la Cour, à l'encan, il sera vendu—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 81, borné par les rues St Antoine, Genius, Liberal et Bagatelle, désigné par le lot No 1 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Antoine sur une profondeur et façade à la rue Genius de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes au pied américain.

Les améliorations comprennent une agréable résidence cottage avec 4 chambres, jardin, &c.

Conditions—Comptant en passant l'acte de vente, 10 pour cent devant être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

14 sept—14 21 28—5 12 18 oct

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO. encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui **Vendredi, le 26** sept 1884, à 11 heures A. M. dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

GAGES, GAGES, GAGES.

BROCHES MONTÉES OR ET DIAMANTS.

Des derniers modèles.

Bagues en diamants, montures riches nouvelles.

Epingles montées en diamants pour messieurs.

Boucles d'oreilles, montures or et diamants, derniers genres.

Magnifiques Montres en or et argent, manufacture anglaise.

Magnifiques Montres or et argent des premières manufactures américaines, garanties en parfait état.

Magnifiques Montres or et argent, manufactures françaises et suisses.

Chaînes d'or pour hommes et femmes, derniers modèles.

Superbes Pendules françaises et américaines.—Argenterie massive, Plaqués assortis.—Pistolets, Fusils, Revolvers, Poignards, etc.—Bijouterie fine de tous genres, ainsi qu'un grand assortiment de Marchandises, trop long à énumérer.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale.—LUNDI 29 septembre 1884, à 10 heures A. M. ainsi que les jours suivants, il sera vendu au magasin de prêts de J. A. ... encoignure Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, se composant en partie des articles ci dessus mentionnés.
25sept—

Meubles de Bureau, Livres de Droit, etc

Succession de François D. Seghers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 11 955.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—MARDI, 30 septembre 1884, à 2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'encan rue Commune, entre St Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 septembre 1884, pour le compte de la dite succession—

Un assortiment de meubles de bureau, livres de droit etc.

Conditions—Comptant.

20 sept—20 25 27 30

PAR HOEY & O'CONNOR

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Eugène Gérard.

No 12, 47 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Meubles de bureau et de chambre à coucher.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 septembre 1884, il sera vendu à l'encan LUNDI 29 octobre 1884 à 10 1/2 heures du matin au No 13 rue St-Charles—

Deux vitrines

Une chaise et un pupitre.

Au No 8 ... à 11 1/2 heures du matin, le contenu d'un bureau comprenant un coffre en fer, pupitres, chaises, etc.

Au No 9 rue Dumaine à 1 1/2 heures de l'après-midi, meubles de chambre à coucher et une pendule.

Conditions—Comptant avant livraison.
26 sept—26 ... 5 6.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une maison à deux étages et ...

... rue Marigny ... Vaumont et Bellecastle

Succession de Catherine Dimmenette.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 12,121

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 22 septembre 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir

Un lot de terre ... situé dans le Sixième District ... désigné ... mesurant 32 pieds de face ... 120 pieds ... lignes parallèles, ...

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant W. O Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur, ... taxes dues ... en 1884. Un dépôt de 10 pour cent ... requis sur les lieux au moment de la vente.

24 sept—28 oct 11,18 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession d'Eugène G ... et de Margaret Egan, épouse d'Eugène G ..., No 9090, Division A, No. 10,863, Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu ... Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date ... la propriété décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia ... et Magnolia, et formé ... mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de ... pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix d'adjudication les taxes ... exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent ... requis sur les lieux au moment de la vente.

6 sept—6 13 20 27, 4, 8, 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District.

District, coin des rues Dumaine et Galvez

Deux terrains de valeur dans le Quatrième District sur la rue Washington entre Tronsieme et Quatrieme.

Un lot de comptes à recevoir.

Dans l'affaire de William Heyle vs ses créanciers Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 11,746.

Vente de Syndic

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan, Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L Tissot, juge de la dite cour, Division A, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour Division C, maintenant absent en congé, daté du 9 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Galvez, Ste-Anne et Johnson, formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez au pied américain.

2° Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 87, borné par les rues Washington, Troisième, St Jean et Quatrième, qui mesurent chacun 33 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur 160 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et se touchant.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant C. G Andry, Notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs payeront en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

3° Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.

11 sept—11, 20 27, oct—4, 11, 18.

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien.

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causé par l'abus ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans danger. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars 1 94 1a

RESTAURANT PIZZINI,

183 RUE DU CANAL.

(Presque vis à vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER

MATHIEU & P. PIZZINI,

PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison
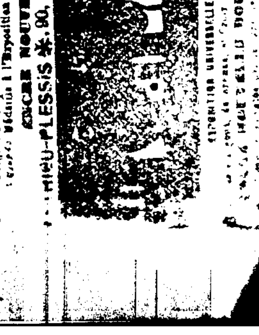
21 oct—1an